



N°2016 - **0045** MPBFG/AMBmp

L'Ambassade, Mission permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat du Comité des disparitions forcées et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint, la liste provisoire des membres de la délégation chargée de présenter le Rapport du Burkina Faso au Comité les 8 et 9 mars 2016 :

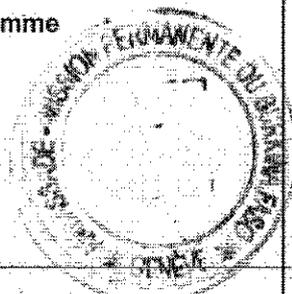
- 1) Ambassade, Mission permanente à Genève :
  - **Mme Evelynne Marie Augustine ILBOUDO**, Ambassadeur, Représentante permanente adjointe
  - **Mme Myriam POUSSI**, Conseiller juridique
- 2) Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique :
  - **Mme Bibata NEBIE**, Magistrate, Directrice de Cabinet ;
  - **M. Passida Pascal GOUBA**, Conseiller des Affaires étrangères, Directeur général de la Défense des Droits humains ;
  - **M. Dramane SANOU**, Conseiller en Droits humains, Directeur du suivi des Accords internationaux.
- 3) Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur :
  - **M. Emmanuel OUALI**, Conseiller des Affaires étrangères.
- 4) Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants :
  - **Capitaine Karim TRAORE**, Magistrat militaire, Juge d'instruction au tribunal militaire de Ouagadougou ;
  - **Adjudant-chef Dieudonné Pascal PARE**, Chef du Service des Affaires criminelles à la Direction de la Police judiciaire de la Gendarmerie nationale.
- 5) Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille :
  - **Mr Palingwendé Landry CISSE**, Administrateur des Affaires sociales, Agent à la Direction de Lutte contre les Violences faites aux Enfants.
- 6) 2 Représentants du Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure (à compléter).

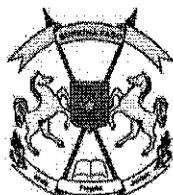
L'Ambassade, Mission permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations internationales à Genève saisit la présente occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité des disparitions forcées, les assurances de sa haute considération. *ES*

Genève, le

29 FEV. 2016

Secrétariat du Comité des disparitions forcées  
Haut-commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme  
Genève





N° 2016 - **0057** /MPBFG/AMB/of

L'Ambassade, Mission Permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève, présente ses compliments au secrétariat du comité des disparitions forcées et, en référence à sa note verbale N°2016-0045 MPBFG/AMB du 29 février à l'honneur de lui faire parvenir ci-joint, la liste additive des membres de la délégation chargée de présenter le rapport du Burkina Faso au comité les 08 et 09 mars 2016 :

- 1) **Monsieur OUEDRAOGO Arzouma III Samson, Deuxième Conseiller près l'Ambassade ;**
- 2) **Monsieur DABIRE Urbain Yrsaona, Deuxième Secrétaire près l'Ambassade ;**
- 3) **OUEDRAOGO Franck Wendingoundi, Attaché près l'Ambassade ;**
- 4) **Le Colonel Major Abdoul Diallo, chef de la division Etudes et plan de l'Etat-Major Général des Armées en remplacement du Capitaine Karim TRAORE, Magistrat militaire, Juge d'instruction au tribunal militaire de Ouagadougou, Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants ;**
- 5) **Monsieur Le Commissaire Kalifa Koné, Chef de la division des investigations criminelles de la Police Nationale, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;**

S'agissant du représentant du Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, Monsieur Palingwendé Landry CISSE, Administrateur des Affaires Sociales, il ne prendra plus part à cette rencontre.

L'Ambassade Mission Permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité des disparitions forcées, les assurances de sa haute considération. *BF*

Genève, le **04 MARS 2016**

Secrétariat du Comité des disparitions forcées  
Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de  
l'Homme à Genève.

